



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Finances locales: Pas-de-Calais

Question écrite n° 38051

Texte de la question

Mme Jacqueline Osselin appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur la situation des 171 communes regroupées dans l'association des communes minières du Nord - Pas-de-Calais, qui, durement frappées par la fermeture des puits dans le bassin minier et les conséquences économiques et sociales qui en découlent, doivent en outre subir une réduction notable des subventions accordées par l'Etat. C'est ainsi qu'ayant reçu 135 millions de francs en 1986 pour la rehabilitation des équipements venant des houillères, elles n'ont touché que 90 millions en 1987, l'Etat laissant à la charge des communes une part toujours plus importante dans la rénovation des VRD ou des équipements sportifs par exemple. Elle lui rappelle que lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale et d'une entrevue avec le bureau de l'association le 9 juin 1987, il s'était engagé à ne pas réduire les subventions aux communes minières avant sa visite dans le bassin minier. Or la décision de réduction des subventions a été prise au mépris de cet engagement, plaçant les communes du bassin minier dans une situation critique. Elle lui demande donc quand il entend répondre à l'invitation lancée par l'association des communes minières, afin de mieux évaluer le problème sur le terrain et rétablir en conséquence les subventions à leur juste hauteur.

Données clés

Auteur : [Mme Osselin Jacqueline](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38051

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1239